

que, j'avais inscrit au *Feuilleton* une question au sujet d'un certain individu; je demandais s'il y avait des communistes notoires au sein de cet organisme. Je suis heureux de dire que depuis que j'ai posé cette question, un homme a été congédié. On devrait en faire autant pour bien d'autres.

(La séance, suspendue à six heures, est reprise à huit heures.)

### Reprise de la séance

M. FRASER: Monsieur l'Orateur, au moment de la suspension de la séance, je parlais des dépenses excessives dans les ministères de l'Etat. Chaque membre du cabinet, ai-je dit, devrait mettre de l'ordre dans son ministère. J'ajouterai quelques exemples de gaspillage à ceux que j'ai déjà donnés. La Corporation des biens de guerre mériterait un bon nettoyage. L'honorable député de Lake-Centre (M. Diefenbaker) disait hier qu'elle comptait 5,053 employés en février, avec un bordereau de paye de \$723,600. Il y a quatre mois de cela, et nous sommes en juillet; or la corporation compte maintenant plus de 7,000 fonctionnaires. Je suis dans l'impossibilité de connaître le chiffre des traitements, mais si les 5,053 employés recevaient \$723,600, les traitements doivent cette fois s'élever à \$1,100,000 ou davantage.

Le 3 juillet, j'écrivais une lettre au bureau régional de Toronto de la Corporation des biens de guerre; nous sommes au 11, et je suis encore sans réponse. J'ignore à quoi s'occupent les employés de ce bureau; peut-être cherchent-ils d'autres fonctionnaires, toujours est-il que je ne suis pas le seul à n'avoir pas reçu de réponse de la corporation. La même plainte existe partout, et nombreux sont ceux de ma circonscription qui me disent que c'est en pure perte qu'on écrit à la Corporation des biens de guerre. Il me semble qu'avec 7,000 employés, elle pourrait au moins répondre à quelques lettres.

Une commission d'éducation d'un de nos grands centres m'a dit qu'elle avait demandé par lettre à la Corporation des biens de guerre certains articles d'équipement pour les écoles en remplacement de ceux qu'elle avait utilisés pendant la guerre pour la formation professionnelle. Plus tard, on lui a répondu de s'adresser à une certaine usine qui possédait un tour de neuf à dix pouces, je ne me souviens pas exactement des dimensions, et qu'elle pourrait se le procurer. Elle envoya quelqu'un à l'établissement le lendemain. Il dit au gérant qu'il avait une lettre de la Corporation des biens de guerre au sujet du tour et qu'il était venu le voir. Le gérant se mit à

[M. Fraser.]

rire et lui dit que cette machine avait été vendue aux regrattiers une semaine plus tôt. Cette même commission d'éducation eut une expérience du même genre, six mois plus tard. S'étant adressée à une autre usine à la demande de la Corporation, elle apprit que la machine qui l'intéressait avait également été vendue comme matière de rebut.

Le Service canadien d'information est un autre organisme qu'il faudrait nettoyer. Avec la Commission de l'information en temps de guerre, il a plus contribué, depuis quelques années, à créer la rareté de papier que tous les journaux et publications du Canada. D'après le comité des affaires extérieures, il a fait imprimer 800,000 exemplaires de la brochure que voici.

Elle s'intitule "World or War?" A l'intérieur, au haut des pages, on trouve la mention "Organisation des Nations Unies". Elle contient bon nombre d'illustrations. La première, intitulée "Règlement des différends" nous montre un homme de police, courant, le bâton à la main, et cherchant à en asséner un coup sur la tête de quelqu'un. La légende de la suivante est "Supprime l'agression" et on y voit un talon de fer écrasant un serpent. La troisième porte la souscription suivante: "Développe les relations amicales entre nations." Elle illustre ce qui est censé être un homme donnant l'accolade à deux de ses semblables. Le titre de la quatrième est "Encourage le progrès social" et on aperçoit ce qui semble être un instituteur faisant la classe. La cinquième est intitulée: "Trouvez une solution aux problèmes économiques internationaux" et elle représente un homme sans figure qui soutient le monde. La sixième porte cette légende: "Favorisez le respect des droits de l'homme" et montre ce qui semble être deux hommes conduisant un homme ivre sur la rue. La septième est coiffée du titre suivant: "Etablissez les libertés fondamentales" et elle représente apparemment un édifice au sommet d'une colline et quelques hommes qui montent vers ce sommet.

On a distribué huit cent mille exemplaires de cet imprimé et ce n'est qu'un des centaines de dépliants que ce service a distribués. Je ne saurais dire ce que coûtait la Commission d'information en temps de guerre par mois, mais les salaires versés par le Service canadien d'information pour les mois d'octobre, novembre et décembre, 1945, forment le total de \$66,371.54. Vous pouvez deviner aussi bien que moi combien coûtent le papier, l'impression, l'édition de ces publications, dont voici la liste, que je pourrais lire, mais que, avec votre permission, je consignerai au compte rendu: